



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

# Marché Marceau : les commerçants non-alimentaires de retour samedi 9 janvier

**La Ville de Limoges ré-accueille les commerçants non-alimentaires sur le marché Marceau dès le samedi 9 janvier.**

Pour assurer la sécurité sanitaire des usagers et des commerçants, les marchés de plein air sont ouverts dans les conditions permettant de ralentir la propagation du virus Covid-19 c'est-à-dire dans le strict respect des mesures d'hygiène et des règles de distanciation sociale. **Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est mis à disposition des usagers aux entrées.**

### Pour rappel :

- Les marchés sont ouverts au public de 8h à 13h sauf celui du Vigenal de 16h à 19h.
- Le marché des Bancs est exclusivement alimentaire et se déroule du mardi au samedi.
- Les marchés des Carmes est exclusivement alimentaire et se déroule le samedi.
- Le marché Marceau est tous commerces et se déroule le samedi.
- Les marchés du Val de l'Aurence est tous commerces et se déroule le mercredi.
- Le marché de la Bastide est tous commerces et se déroule le mardi et le jeudi.
- Le marché de Beaubreuil est tous commerces et se déroule le vendredi.
- Le marché du Vigenal est tous commerces et se déroule le vendredi.
- Le marché des Longes est exclusivement alimentaire et se déroule le mercredi.

Contact presse Ville de Limoges :

**Claire GLÉDEL**

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / [claire.gledel@limoges.fr](mailto:claire.gledel@limoges.fr)

Suivez l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



/ville\_de\_limoges



villedelimoges